Ecole maternelle JB COROT 22, rue des Ecoles Jean BAUDIN 78114 MAGNY LES HAMEAUX

 $Courriel: \underline{0780587p@ac\text{-versailles.fr}}$

Compte-rendu du 1er Conseil d'école Mardi 19 Octobre 2021

Présentes:

Mmes Bouhala, Mielczarek, et Mme Patou représentantes des parents d'élèves FCPE et AIPE,

Mmes Bonamy et Hedna enseignantes,

Mme Compère, directrice,

Mr Derksen et Boujatouy, directeur et directeur adjoint du périscolaire,

Mme Dousse, adjointe au développement du lien intergénérationnel incluant l'enfance, la jeunesse et les seniors, <u>Excusés</u>: Mme Mandras, inspectrice de l'Education Nationale, Mme Annabel Mériadec enseignante Rased (réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté), Mr Carlos Lovera Corvalan AESH, Mmes Ami et Calinescu Atsems. Début du conseil à 18h30.

1. Présentation du conseil d'école.

Lecture des compétences du conseil d'école, Suivant l'article D 411-1 du Code de l'Education.

Elections selon le vote par correspondance exclusivement, décidé lors du conseil d'école du 18/06/21.

Résultat des élections : 2 élues/2 adjointes FCPE, 1 élue/1 adjointe AIPE. Participation de 73,46% en hausse de 5%.

2. Organisation de l'école.

*L'école compte à ce jour 88 élèves, soit 30 PS / 23 MS / 35 GS, répartis sur 3 classes :

- 30 élèves PS dans la classe bleue de Mme Shehrazade Hedna et de Marie-Laure Bas ;
- 29 élèves MS/GS (11MS et 18GS) dans la classe verte de Mme Anne Bonamy ;
- 29 élèves MS/GS (12MS et 17GS) dans la classe rouge de Mme Caroline Compère.

*Il y a 2 Atsems pour nous aider : Alexandra Calinescu (PS) et Ilham Ami (MS/GS, qui remplace Angelina Miglietti jusqu'au 9 novembre). En cas d'absence des Atsems, le service Enfance essaye de remplacer rapidement. Alexandra reste avec les PS toute la journée, mais il y a beaucoup de changes pour les enfants qui ne sont pas propres et c'est compliqué pour la 2e Atsem de gérer 2 classes à grand effectif. Nous demandons donc une Atsem par classe, comme dans les communes voisines. Mme Dousse explique qu'il y a 2 Atsems dans chacune des 4 écoles maternelles et que le budget serait trop important pour permettre 6 Atsems au total sur la commune. Il n'y a pas d'apprentie cette année. *Une rentrée échelonnée a eu lieu sur 2 jours pour les PS, avec l'aide de la psychologue Education Nationale du Rased Mme Anne Cléro. La séparation a été difficile pour certains enfants, sans doute en raison de l'effectif de la classe et du jeune âge des enfants (1/3 avait moins de 3 ans à la rentrée), mais Mme Hedna et Alexandra sont très attentives à la sécurité affective des enfants et le climat de classe est beaucoup plus serein.

*Nous sommes maintenant rattachés à la <u>circonscription de Vélizy Villacoublay</u> et Mme Patricia Mandras est notre Inspectrice de l'Education Nationale. Il y a une nouvelle infirmière : Mme Sabine Griveau, une nouvelle Référente de Scolarisation des élèves en Situation de Handicap : Mme Rivoal Schmit, une nouvelle enseignante spécialisée (maître E) du Rased : Mme Annabel Mériadec. Bienvenue à toutes.

* Nous remercions Angélique Anguille référente et son équipe <u>d'agents de restauration et d'agents d'entretien</u>, très réactives, notamment pour renouveler les distributeurs de savon et de papier pendant la journée.

3. Présentation du périscolaire.

Laurent Derksen se présente ainsi que son adjoint. Il est le nouveau directeur et référent sur l'école maternelle. L'équipe a été renouvelée à 50%. Les effectifs : environ 15 le matin, 75 le midi et 27 le soir. Les enfants sont répartis en 3 zones pour respecter le même protocole sanitaire de l'école, avec le même code couleur pour une organisation plus rapide. Il y a 2 services le midi car un seul réfectoire à disposition. Il y a eu des difficultés en septembre liées aux pleurs des PS au moment du dortoir, mais un temps calme a été organisé juste avant, qui a lieu dans la 4e classe et tout va mieux. Le projet pédagogique est consultable à Bouskidou ou au Service Enfance sur demande. Les 3 objectifs sont : assurer la sécurité physique et morale des enfants, la découverte des différentes cultures dans le monde (faune et flore) et les valeurs d'écocitoyenneté et développement durable. Les outils numériques seront utilisés, tout en sensibilisant les enfants aux dangers des écrans.

Les parents remarquent une bonne communication des transmissions et des échanges positifs avec l'équipe. Des précisions sont apportées sur le protocole sanitaire. Mme Dousse rappelle que les contraintes peuvent être différentes entre les temps scolaires, périscolaires et des vacances. Une remarque est faite sur l'utilisation du téléphone par une

personne, ce qui a été résolu par un rappel individuel et une note de service sur la commune. Un trombinoscope est affiché pour mieux identifier les animateurs(trices).

Mme Dousse conseille de contacter <u>directement le Service Enfance</u> en cas de question, ainsi qu'en cas d'absence d'un enfant. Mme Compère propose de rappeler cette adresse et les coordonnées de Bouskidou dans un mail aux parents.

4. Vote du règlement intérieur et des rythmes scolaires.

Lecture du <u>règlement intérieur</u>. Pour faciliter l'autonomie des élèves, il est demandé un sac de petite taille avec uniquement une gourde d'eau et un doudou car les changes sont fournis par l'école, sauf en cas d'accidents très répétitifs. Le règlement est voté à l'unanimité.

C'est l'instruction et non l'inscription qui est obligatoire à partir de 3 ans depuis la loi de 2019.

La question des horaires échelonnés est évoquée. C'est une contrainte nécessaire du protocole sanitaire, en raison des locaux exigus pour 2 classes de 30 élèves. L'accueil de chaque classe dure 10mn au maximum, mais les parents doivent être ponctuels, pour faciliter l'organisation dans les classes. Mme Dousse explique que l'horaire de 8h45 est un choix de la commune lié au bus de ramassage gratuit des hameaux isolés, qui peut être abordé en Comité Enfance. Rythmes scolaires : vote de la dérogation pour la semaine de 4 jours, reconductible pendant 3 ans.

5. Sécurité de l'école et protocole sanitaire.

- * <u>Le plan Vigipirate « alerte attentat</u> » est toujours en vigueur. Les attroupements doivent être évités lors de la dépose/récupération des enfants.
- * Exercice sécurité incendie le 19/10, organisé par la mairie : évacuation en 1mn30 et 2 mn des 57 élèves présents sur 2 zones, les PS étant en sortie.
- * Protocole sanitaire: voir FAQ du 8/10/21, toujours en niveau 2: éviter le brassage des classes et renforcer la désinfection ou isoler les jeux (24h en intérieur et 12h en extérieur). Les récréations se font toujours en groupes séparés (en cas de pluie sous les préaux), en attendant le niveau 1. Les lavages de mains réguliers prennent beaucoup de temps en raison du nombre restreint de robinets dans les sanitaires (4 pour les 2 classes de MS et GS). Aération de 15 mn minimum 5 fois par jour, plus compliquée avec le froid. Le chauffage a été allumé à la demande début octobre. Les enfants malades ne doivent pas venir à l'école et le Dr Fournier rappelle que les troubles digestifs peuvent être des symptômes évocateurs du Covid. Les parents doivent prévenir l'école en cas d'absence, de préférence par mail. Les parents déplorent les groupes séparés Ms et Gs mais les enseignantes remarquent qu'il y a beaucoup moins d'accidents dans la cour et davantage de coopération entre les enfants en raison des jeux mis à disposition. La tétine n'est pas autorisée pour des raisons d'hygiène et pour aider les enfants à mieux parler et à grandir.
- * En cas d'<u>accident d'un élève</u>, les parents sont prévenus et suivant la gravité, le Samu peut être contacté. Un cahier de conseils des gestes d'urgence est à disposition des adultes. Nos Atsem Alexandra et Angelina ont suivi des formations « gestes de 1er secours ». Les parents apprécient le mot écrit en cas de soin, qui précise la blessure mais pas les circonstances.
- * <u>Climat scolaire plus serein</u>: mise en place de coins jeux dans la cour de récréation pour la 5^e année, qui améliorent beaucoup la coopération et l'entraide entre élèves (vélos, brouette, toupies, balançoires, garage, constructions, dinette, land art ...). Les Atsems sont présentes dans la cour de récréation avec les enseignantes et font les soins sur place.

6. Demandes de gros travaux et de mobilier.

- * Nous remercions la mairie pour la peinture du petit couloir devant le dortoir cet été.
- * Un réaménagement de <u>la cour de récréation</u> est à l'étude depuis juin 2019, en lien avec le service des espaces verts et des services techniques. « Ma cour passe au vert » pour la déminéralisation de la cour, et la végétalisation (plantation de gazon, plantes et arbres en vue de diminuer la chaleur est à l'étude, avec les différents services.
- * <u>Demandes renouvelées</u>: une toile tendue devant le hall de l'école, en cas de pluie, a été refusé en juin 2021; la peinture des 2 classes inondées en juin 2017 (prévu en 2020 mais reporté en 2023); l'insonorisation des toilettes du dortoir, changement de la vasque circulaire et pose d'un hublot sur la porte seraient fait à la Toussaint, avec la mise aux normes PMR; la peinture des portes extérieures en bois de l'école, qui doivent être changées depuis 3 ans pour mise aux normes PMR; du mobilier de grande motricité (demandé depuis 3 ans mais pas de budget investissement cette année en raison de la crise). Mme Dousse explique que le hall est prévu pour abriter les parents en cas de pluie.

7. Projet d'école académique et projets pédagogiques.

<u>Le projet académique</u>, valable pour 3 ans, est en cours d'élaboration suite au bilan du projet précédent (2015/2021) et des évaluations Gs, selon 3 axes prioritaires :

- Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages.
- Axe 2: Des collectifs apprenants et engagés.
- Axe 3: Apprendre, s'épanouir et se transformer.

Les actions liées aux marqueurs spécifiques à notre école sont présentés, en cours de relecture à l'inspection.

- * Liaison GS/CP en projet (échange de 2 groupes de mars à juin), selon le protocole sanitaire en vigueur.
- * <u>Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)</u> de 11h45 à 12h15, suivant les besoins, en petits groupes, GS en priorité pour le début d'année et évaluations à partir de novembre « Pour une entrée réussie au CP ».
- * <u>Plan numérique</u> cofinancé par la mairie sur 3 ans, livraison de robots (beebot/bluebot pour apprendre à programmer des déplacements), formation ENT (espace numérique de travail, pour remplacer le site) en novembre et une tablette par école, bientôt une par classe (utilisation en autres pour les photos du cahier des réussites).
- *« <u>Plan chorale</u> » : Rentrée en musique (chorale collective interdite). Nous aimerions l'intervention d'une dumiste (musicienne spécialisée) en maternelle depuis 4 ans, en partageant les créneaux avec les écoles élémentaires.

Projets pédagogiques. Voir tableau de programmation annuelle, dont la diversité est appréciée par les parents.

- Dégustation « saveurs d'automne » préparée en classe avec les légumes du jardin (soupe potimarron/tomates, gâteau sucré au potimarron, gâteau aux châtaignes...) pour la semaine du goût du 12 au 16 octobre.
- Projection de courts métrages NB, 19/10/21 organisée par le service culturel et financée par la mairie « Betty boop et Koko le clown », très apprécié et suivi d'un travail pédagogique en langage au retour en classe.
- Pas de dojo ni grande salle au gymnase Mauduit en raison du protocole sanitaire (désinfection du gros matériel).
- Décloisonnement par Mme Hedna 13h45/14h30 pour le temps calme des MS dans la salle de motricité et jeux calmes, groupes séparés suivant les 2 classes pour la première période, puis retour en classe progressif.
- Pierre Gilquain est l'animateur de la mairie qui travaille avec Mme Renard, maire adjointe à la transition écologique. A venir :
- Défrichage du potager et plantation de bulbes et fleurs d'automne (sans parents bénévoles) avec l'aide de René Moenne de l'association Magny en Transition.
- Sorties par classe à la médiathèque Jacques Brel (dates différentes suivant chaque classe) en décembre et/ou intervention d'une conteuse de la médiathèque en janvier « Fête du conte ».
- 2 conteuses bénévoles (3 séances à partir de janvier) : lectures mises en scène (théâtre d'ombre et marionnettes).
- Séances de natation pour les élèves de GS, répartis en 2 groupes, du 11/02 au 1/07/22. Merci aux parents bénévoles de se faire connaître pour passer l'agrément natation en janvier...
- Salon du Livre de Chevreuse Lirenval 7/8 avril 2022 sur le thème du patrimoine.
- Les interventions sportives prévues depuis plusieurs années auprès des GS (3 séances de Jeux de gym et jeux collectifs) avec les animateurs sport ETAPS de la ville Cyrille Hein et Sébastien Colas, sont annulées en raison d'une autre répartition des créneaux avec les élèves d'élémentaire pour les années à venir.

Les parents souhaitent une concertation pour un projet commun en fin d'année, en espérant que la fête d'école pourra avoir lieu. Mme Compère rappelle que les sorties doivent être des activités pédagogiques ou éducatives en lien avec le projet d'école et que la vente des plantes organisée par les parents l'année dernière avait permis aux enfants de faire des plantations dans le jardin de l'école.

8. Bilan du budget de la coopérative scolaire.

Présenté par Mme Compère, en l'absence de Mme Bas.

Dons des parents : + 1960 €, en moyenne 22€ par élève, en hausse par rapport à l'année dernière (16€).

Dépenses : - 183 € assurance et adhésion OCCE, 100€ dépenses diverses (cahiers, peinture, scotch).

Solde au 1/09/21 : 473,53€, et solde actuel au 19/10/21: 2150 €.

A venir dépenses : - 450€ de coopératives de classe (livres, jeux, ingrédients cuisine ...), livres de Lirenval, jeux pour la cour et achat de bulbes...

A venir recettes: + 1/3 du budget des photos.

Les parents des élèves de MS et GS ont versé une <u>cotisation USEP</u> (environ 5,7€ par enfant). C'est une association indépendante de l'Occe, qui permet de participer à 3 rencontres sportives encadrées, prêt de matériel, participation à un bus... pour enrichir la pratique sportive et rencontrer d'autres élèves (quand le protocole sanitaire le permet). Une subvention de 200€ a été versée par la mairie en juin 2022, qui servira à acheter du matériel de motricité (2 toupies 130€) et couvrir les frais de tenue de compte.

Un hommage est fait à Samuel Paty.

Fin du conseil à 21h15.

Signature de la présidente Mme Compère :

Signature de la secrétaire Mme Bonamy :